

Dossier de presse

Echangeur de Poligny RN 5- RN83 réfection du pont



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Direction interdépartementale des routes Est
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 Nancy cedex

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Dossier de presse

Réfection du pont de Poligny

S
O
M
M
A
I
R
E

Communiqué
«Un nouveau tablier pour le pont de Poligny » page 3

I - Des travaux devenus incontournables page 4

II - Une exploitation adaptée au chantier page 5

Annexe page 10

Présentation de la DIR Est



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction interdépartementale des routes Est

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Un nouveau tablier pour le pont de Poligny »

Le pont de Poligny date de 1967 et permet le franchissement de la RN 5 par la RN 83. Malgré ses 4,45 m de hauteur, il a subi de nombreux chocs successifs liés au passage d'engins hors gabarit, mettant en péril la pérennité de l'ouvrage.

Une réfection de 4 poutres a été réalisée en 2002, mais d'autres chocs, en 2006 et 2009, ont conduit la direction interdépartementale de l'Est (DIR Est) à envisager une réfection complète du tablier.

Les travaux sont programmés de mi-juin à mi-novembre 2011.

LA DIR Est recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords du chantier pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant aux abords du chantier.

Contact presse
Suzanne TSCHAEGLÉ
Chargée de communication - DIR Est
Tel : 06 73 96 99 44 / 03 83 50 96 37

I – Des travaux devenus incontournables

1 – Un pont marqué par des chocs successifs



Malgré ses 4,45 m de hauteur, il a subi de nombreux chocs successifs liés au passage d'engins hors gabarit, mettant en péril la pérennité de l'ouvrage et, par là-même la sécurité des usagers.

En 2002, il a été procédé à la réfection de 4 poutres. En mai 2006, un nouveau choc important a entraîné des travaux programmés en 2009. Avant le début de ces travaux, un autre choc en 2009 a touché 8 poutres. C'est ce qui a conduit la DIR à envisager une réfection complète du tablier.

A l'issue des études menées pour cette réfection, la solution technique retenue est celle des poutrelles enrobées. Ce dispositif permet d'augmenter le gabarit sous ouvrage de 30 cm et de conserver les caractéristiques géométriques de l'ouvrage.

2 – Une réfection prévue en plusieurs phases

Après la mise en place des déviations et de la signalisation nécessaires pour annoncer les travaux, la première étape consistera à démolir le tablier du pont existant. Cette opération va débuter mi-juin.

La 2ème phase consistera à reprendre et à rehausser les appuis sur les piles et la culée, une opération indispensable avant d'entamer la construction du nouveau tablier.

La pose des poutrelles se fera de nuit, de 19 h à 01 h du matin, en principe au cours de la 2ème semaine du mois d'août.

La mise en place des équipements (la signalisation, les glissières de sécurité, les garde-corps...) est programmée à partir de mi-septembre 2011.

Enfin la réalisation des contrôles et la mise en service seront réalisées fin octobre 2011.

II – Une exploitation adaptée au chantier

La durée du chantier s'échelonne sur 5 mois : de mi-juin à mi-novembre 2011.

La coupure de la RN 83 sera effective pendant 4 mois, de fin juin à fin octobre 2011.

1 – Gestion de la circulation pendant la durée des travaux

La coupure de la RN 83 sera complète pendant 4 mois, de fin juin à fin octobre. Les poids-lourds (> 3,5 t) en transit sur A36 et A39 seront fortement invités à rester sur ces axes.

Les usagers en provenance de Lons et de Vesoul seront incités à emprunter l'A36 et l'A39 plutôt que la RN 83.

Pour ces deux points, des informations régulières seront affichées sur les panneaux à messages variables de la Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) et par le biais de la radio 107,7.

La direction de Genève sur la RN 83 depuis Besançon, sera indiquée par Salins les Bains.

Pour les mouvements locaux de circulation, 4 schémas de déviation ont été retenus :

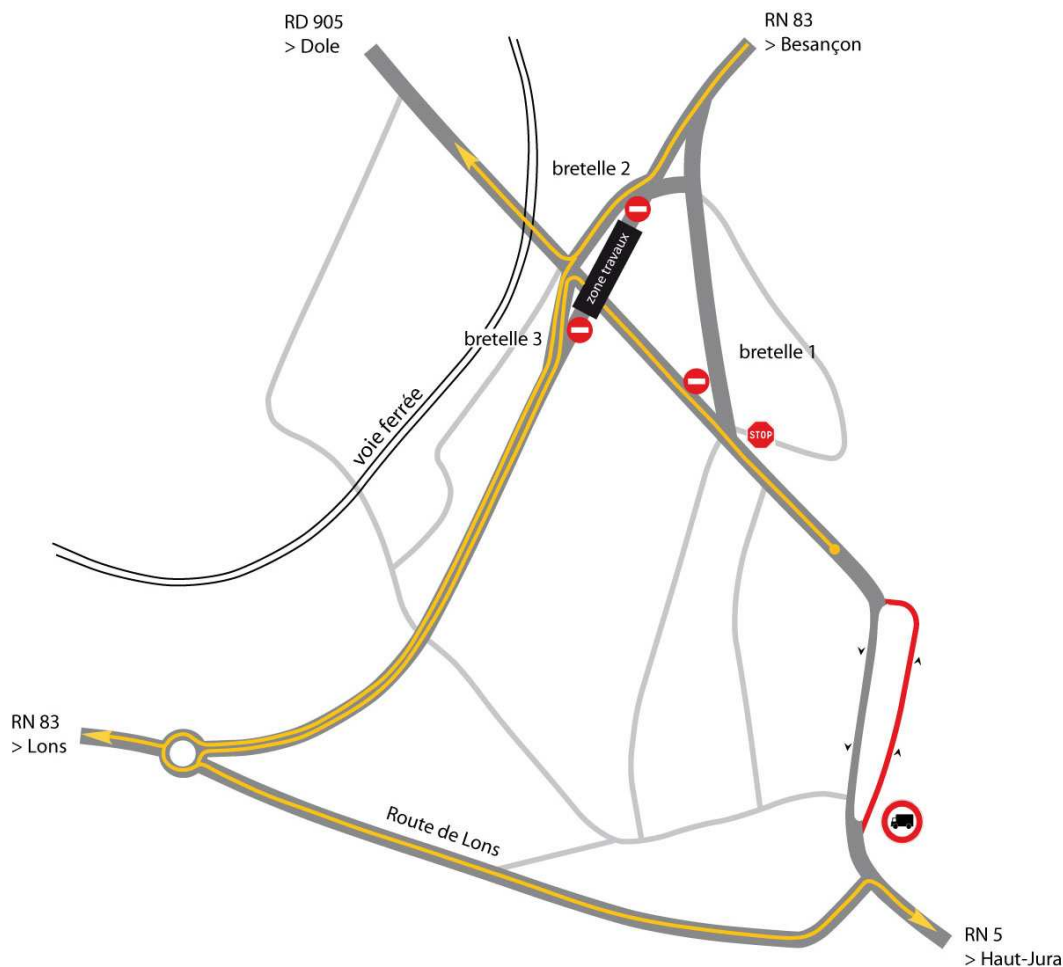
■ En venant de Besançon

Direction Dole : RN 83 > bretelle 2 > RD 905

Direction Lons : RN 83 > bretelle 2 > bretelle 3 < RN 83

Direction Haut-Jura: RN 83 > bretelle 2 > bretelle 3 > RN 83 > route de Lons > RN 5

Direction Poligny centre: RN 83 > bretelle 2 > bretelle 3 > RN 83 (giratoire Intermarché) > bretelle 3 > RN 5

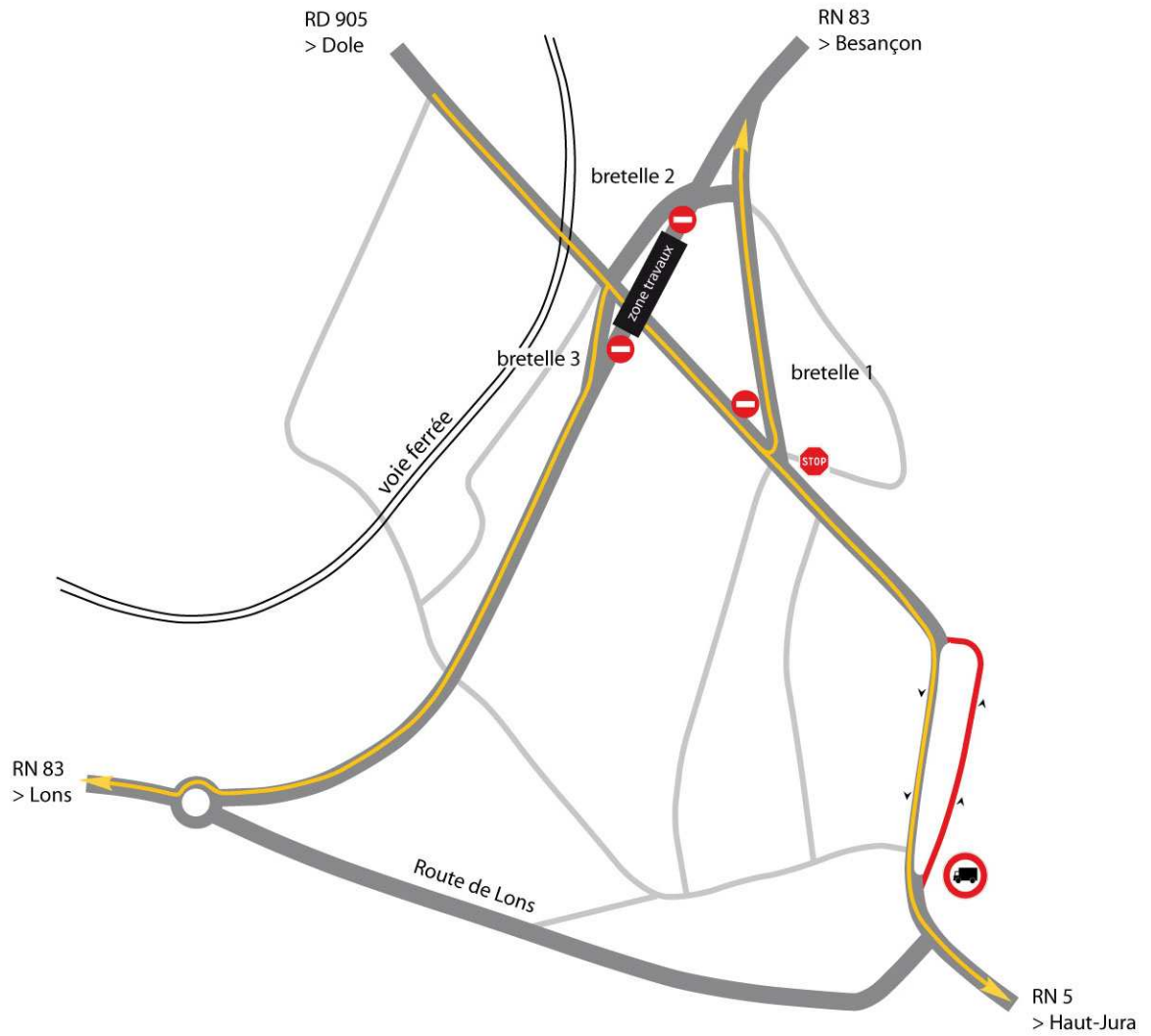


■ En venant de Dole

Direction Lons : RD 905 > RN 5 > bretelle 3 > RN 83

Direction Haut-Jura / Poligny centre : RD 905 > RN 5

Direction Besançon : RD 905 > RN 5 (sous l'ouvrage en chantier) > bretelle 1 > RN 83



■ En venant du Haut-Jura

Pour tous les véhicules :

Direction Lons : RN 5 > route de Lons > RN 83

Pour les PL :

Direction Poligny centre : RN 5 > route de Lons > RN 83 > bretelle 3 > RN 5

Direction Besançon: RN 5 > route de Lons > RN 83 > bretelle 3

> RN 5 > bretelle 1 > RN 83

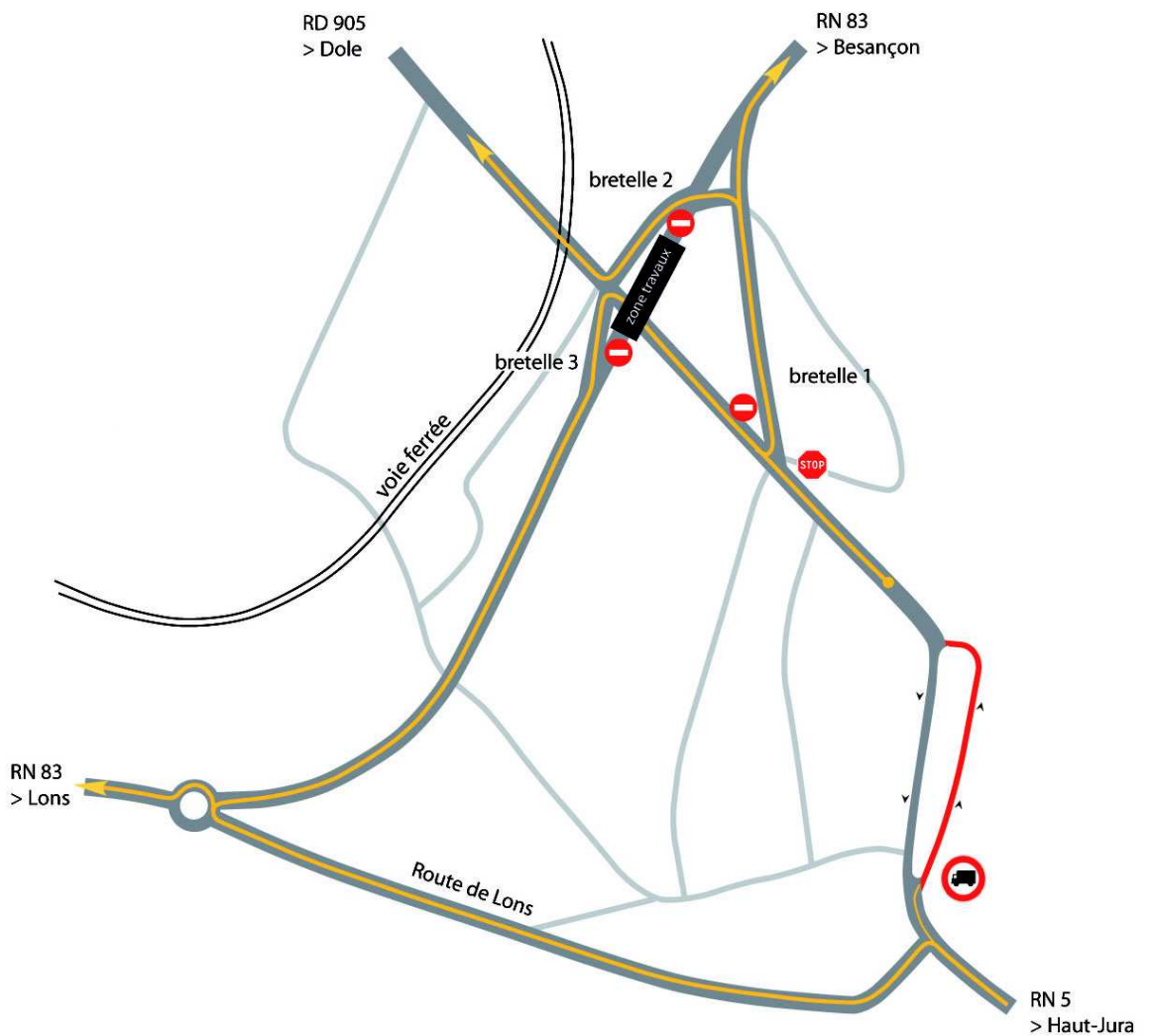
Direction Dole : RN 5 > route de Lons > RN 83 > bretelle 3 > RN 5 > bretelle 1

> RN 83 > bretelle 2 > RD 905

Pour les véhicules légers :

Direction Besançon / Poligny centre : RN 5 > bretelle 1 > RN 83

Direction Dole: RN 5 > bretelle 1 > RN 83 > bretelle 2 > RD 905



■ En venant de Lons

Pour tous véhicules :

Direction Haut-Jura : RN 83 > route de Lons > RN 5

Pour les PL :

Direction Besançon / Poligny centre : RN 83 > bretelle 3 > RN 5 > bretelle 1 > RN 83

Direction Dole: RN 83 > bretelle 3 > RN 5 > bretelle 1 > RN 83

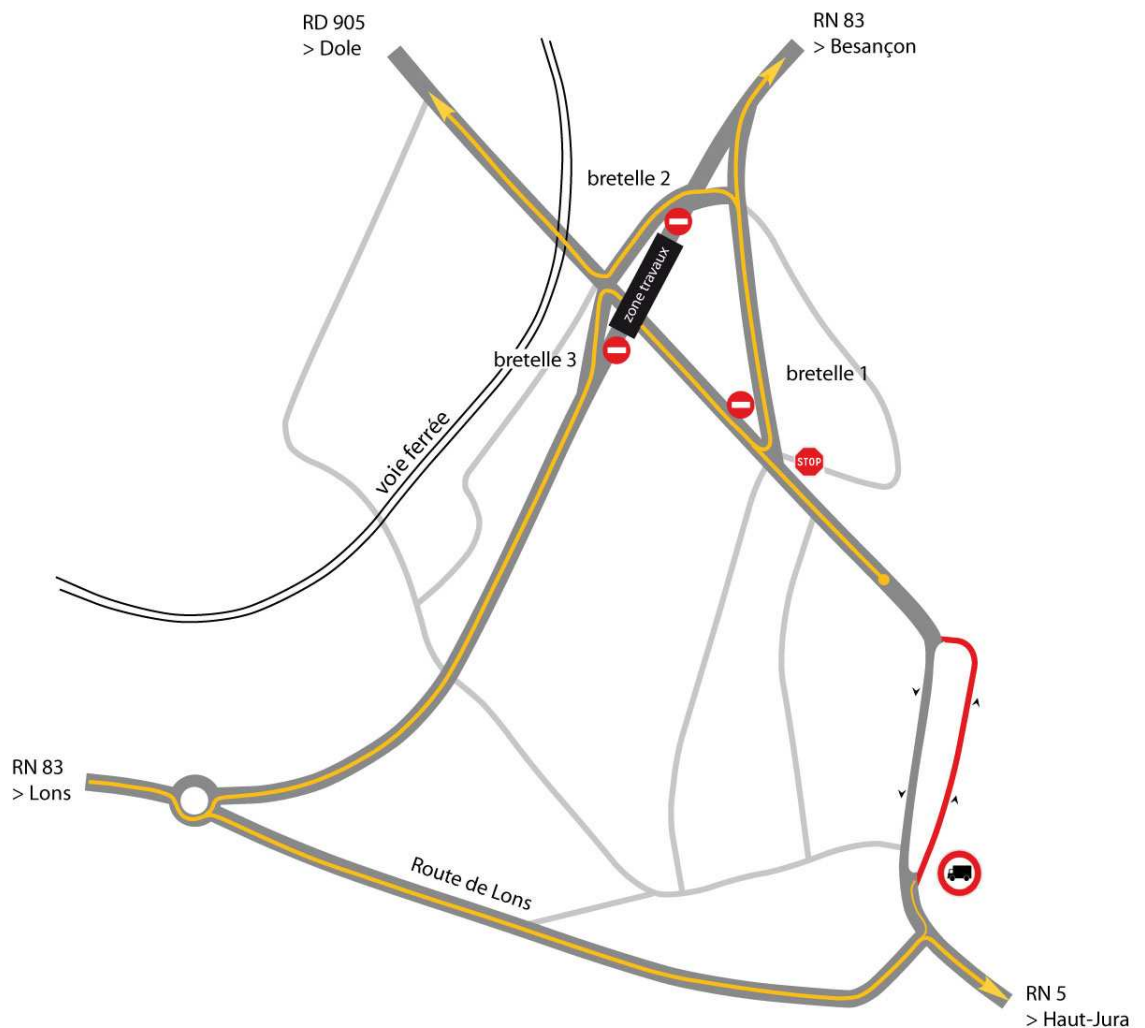
> bretelle 2 > RN 5 > RD 905

Pour les VL :

direction Besançon / Poligny centre : RN 83 > route de Lons > RN 5 > bretelle 1 > RN 83

direction Dole: RN 83 > route de Lons > RN 5 > bretelle 1 > RN 83

> bretelle 2 > RN 5 > RD 905



La DIR Est recommande aux chauffeurs de poids-lourds de plus de 3,5 t, en transit sur les autoroutes A36 et A39, de ne pas quitter ces itinéraires.

2 - Un chantier sous surveillance

Un système de vidéo surveillance permet de suivre en temps réel les évolutions de la circulation aux abords du chantier (et sur le passage à niveau proche), et de prendre rapidement les mesures de régulation qui s'imposeront.

Une surveillance quotidienne sera assurée par des patrouilles tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés. Du personnel sera mis en astreinte à Poligny même.

Une présence humaine sur le passage à niveau aux heures de pointe permettra de garantir la sécurité des usagers.

3- Une communication renforcée

Une large communication est menée, notamment avec :

- la mise en place de **panneaux d'information** pour les usagers sur les 4 axes du réseau routier
- la diffusion d'une **plaquette d'information trilingue (français, allemand, anglais)**. La plaquette a été réalisée par le service communication de la DIR Est.
- la création d'une page spécifique dédié à ce chantier sur le **site internet** de la DIR Est [adresse du site : www.dir-est.fr]
- la diffusion de messages d'information par les radios locales

Des réunions techniques avec les forces de l'ordre, les services de sécurité, les collectivités, les autres gestionnaires de réseau routier (APRR, CG39), les fédérations des transporteurs routiers, les gestionnaires des transports exceptionnels et les artisans, commerçants et industriels locaux ont permis d'étudier les différents événements susceptibles de se produire aux abords du chantier ou sur les itinéraires de déviation afin de garantir une réactivité parfaite de ces services.

La DIR Est – Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement .

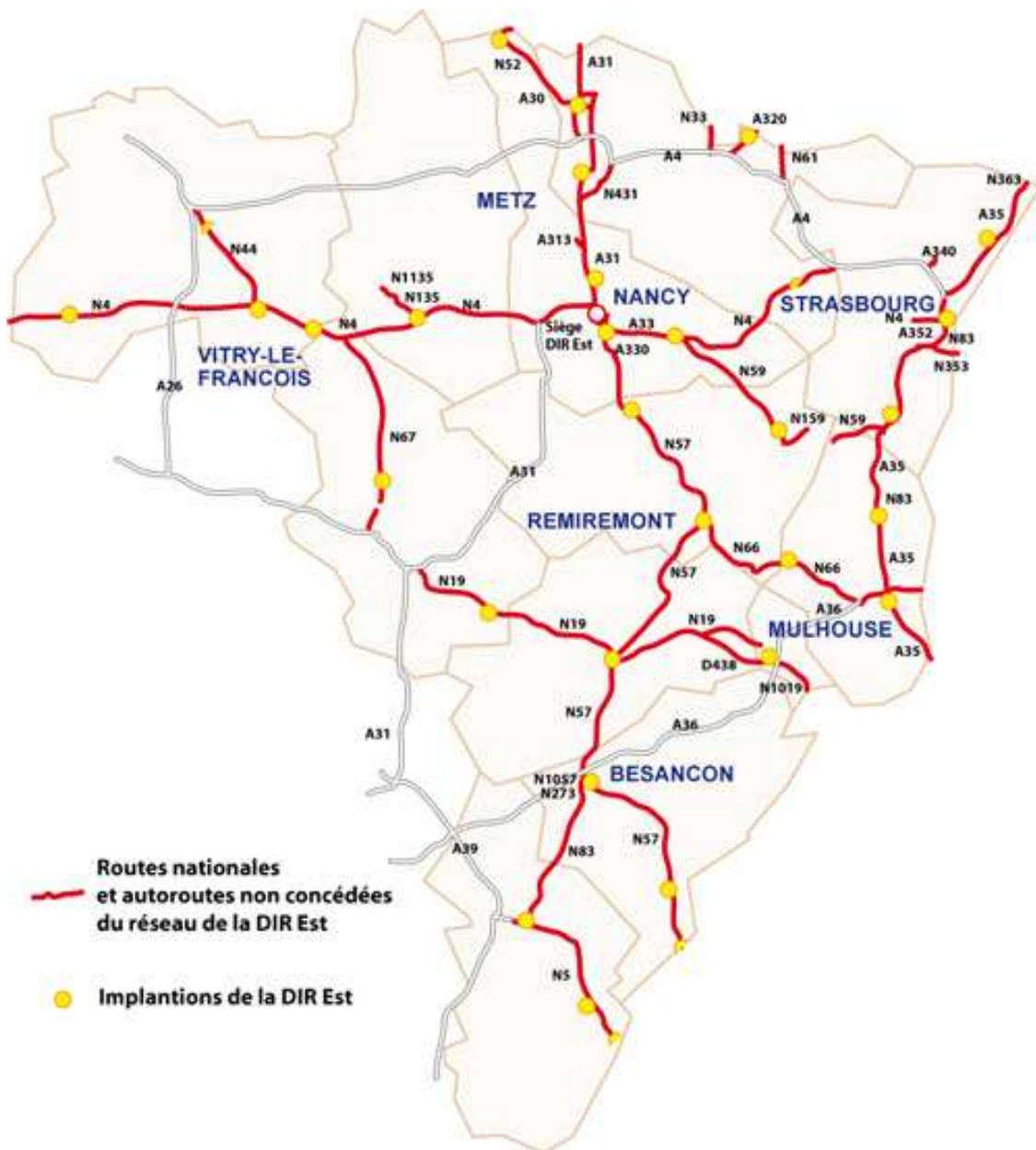
Son réseau de 1 650 km traverse 12 départements du quart Nord-Est de la France. Il est composé des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) de ce secteur.

Ce sont 1 082 agents qui travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 3 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, Mulhouse et Vesoul.
-

Le réseau de la DIR Est



Pour plus d'informations, consultez notre site :

www.dir-est.fr